



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Distilbène

Question écrite n° 40161

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des enfants victimes du distilbène et sur les difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir réparation. Une étude menée en 2010 aux États-Unis a permis de montrer que les enfants exposés *in utero* présentaient 1,4 fois plus de troubles dépressifs. Ces résultats semblent corroborés par des études menées en France, sans pour autant que la causalité des troubles du comportement ne soit reconnue. Il lui demande quelles actions sont menées par son ministère pour soutenir ces enfants et leurs familles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40161

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10687

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)